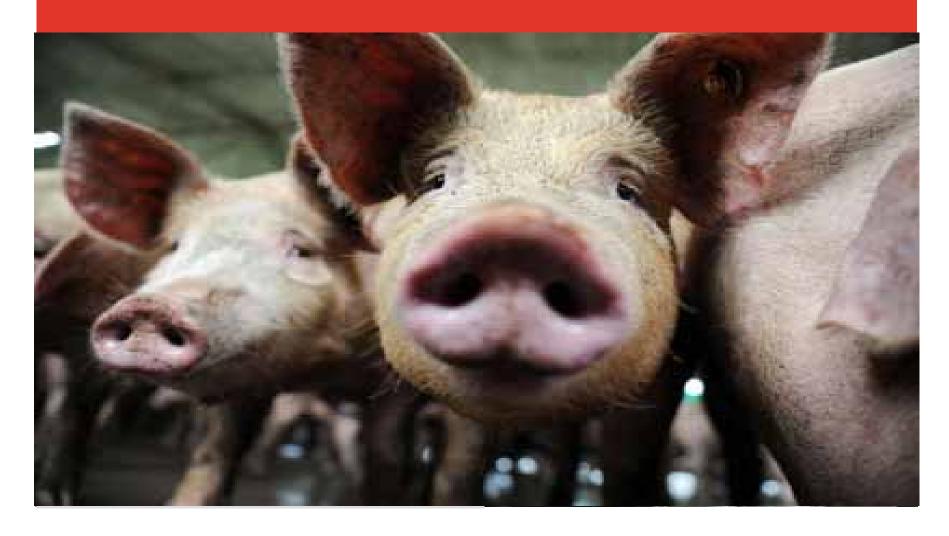
La grippe aviaire



La grippe porcine





La nouveau grippe (pandémique)







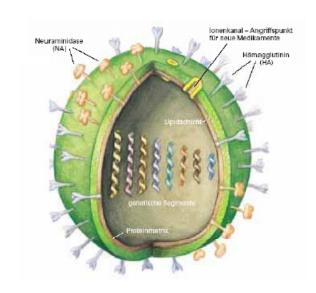
- Informations sur les virus Influenza
- Situation H1N1 actuelle
- Mesures de protection
 Recommandations aux entreprises
- Accès aux informations

- Informations sur les virus Influenza
- Situation H1N1 actuelle
- Mesures de protection
 Recommandations aux entreprises
- Accès aux informations



Virus Influenza

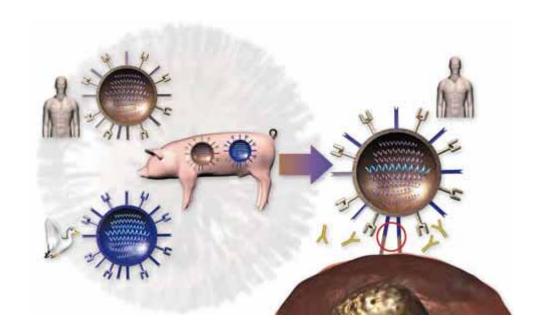
- 3 types
 - A / B / C
- Type A
 - Le plus dangereux
 - Large spectre d'hôtes
 Oiseaux, cochons, baleines, phoques, humains, etc.
 - Différents sous-types



Réplication dans des cellules hôtes

Inhalt

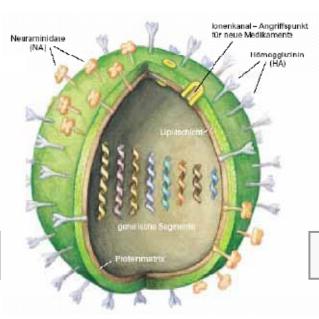
"Antigenic Shift and Drift"





Virus Influenza de type A

L'hémagglutinine guide le virus dans la cellule hôte



La neuraminidase guide le virus hors de la cellule hôte

H 16 types

N 9 types

→ Influenza de type A: sous-types HxNx

suvapro

- Informations sur les virus Influenza
- Situation H1N1 actuelle
- Mesures de protection
 Recommandations aux entreprises
- Accès aux informations



6 phases pandémiques selon l'OMS

- Aucun virus Influenza aviaire établi chez l'homme (phase interpandémique)
- Virus aviaire pouvant représenter un risque pour l'homme
- Infection chez l'homme (sans transmission interhumaine)

Zoonose

6 phases pandémiques selon l'OMS

- Transmission interhumaine (foyers locaux)
 Pas encore d'adaptation totale à l'homme
- Foyers importants
 Propagation encore localisée, pas encore de transmissibilité totale
- 6 Pandémie
 Bonne transmissibilité du virus chez l'homme

suvapro

Pandémie

Questions ouvertes concernant la pandémie

- Moment de la pandémie
- Potentiel de contamination
 - Contagiosité du virus
 - Voies de transmission

Agressivité

- Gravité de l'affection
- Létalité

Vaccins / Antiviraux

- Disponibilité
- Efficacité contre le virus / Résistance
- Disponibilité pendant toute la pandémie





Scénario pour la Suisse

Horizon temporel

- Arrivée en Suisse
- Propagation en Suisse: 2 à 3 semaines
- Vagues de 10 à 12 semaines



Effets

- Affections: 25 % → 1 850 000

- dont soins hospitaliers: 2,5 % → 46 000

- dont décès: 0,4 % → 7 500

Perte économique

- CHF 2,5 à 35 milliards



- Informations sur les virus Influenza
- Situation H1N1 actuelle
- Mesures de protection
 Recommandations aux entreprises
- Accès aux informations



Plan suisse en cas de pandémie

Etabli par l'OFSP

Sur mandat du Conseil fédéral

Publication

- Version préliminaire du 31.3.06
- Versions remaniées



Office fédéral de la santé publique

Berne, le 31 mars 2006

Plan suisse en cas de pandémie

Participation Suva

- Partie «Pandémie et entreprises»



Mesures générales en cas de pandémie

- Pas de rassemblements
- Fermeture d'institutions communautaires
- Distance
- Barrières
- Travail à domicile / Télétravail
- Hygiène des mains
- Masques de protection
- Discipline pour la toux
- Isolement en cas de doute



Teneur Chapitre «Pandémie et entreprises»

- ◆ Mesures générales dans les phases 1 6
- Check-list pour les entreprises
 - Check-list CDC avec adaptations

Pano	démie et er	E01158						
Annexe 1 : Che		liste (sur un plan d'action dans l'entreprise, dans la perspective d'une pandémie à virus influenza					
No		7	Mesures à prendre	Délai	Personne responsable	Date	visa	Remarques
1.1 P	lanification	s con	áquences d'une pandémie sur l'activité de l'entreprise					
1	Désigner ur précision le processus c	rtillas e	ur et/ou un groupe de travail pour l'élaboration d'un plan d'action. Définir avec esponsabilités. Les remplacements doivent être prévus au sein du groupe. Le en collaboration avec des représentants du personnel.					
2	Déterminer œuvre du pl cessation d	d'er tio	ables et les remplaçants au sein de la direction de l'entreprise pour la mise en ou son interruption et tout ce qui touche à la modification, au transfert ou à la su sein de l'entreprise.					
3	Identifier le: de l'entrepr	nn ovê	les postes de travail et les activités indispensables au maintien du fonctionnement					
4	Désigner, ir employés d		rmer des remplaçants potentiels pour les fonctions importantes (par ex. des aurs, des retraités,). Par exemple dans le secteur de la santé, planifier					



- Informations sur les virus Influenza
- Situation H1N1 actuelle
- Mesures de protection
 Recommandations aux entreprises
- Accès aux informations



Page d'accueil Suva

- Page d'accueil Suva
 - -> SuvaPro
 - -> Thèmes spécialisés/spécifiques
 - -> Grippe pandémique
- Ou directement:

www.suva.ch/fr/vogelgrippe



Notre entreprise | SuvaPro | SuvaLiv | SuvaRisk | SuvaCare

Droit au but



- Campagnes et offres 2009
- Gestion des absences
- ▶ Médecine du travail.
- Méthode MSST: la sécurité systémique
- ▶ Promotion de la santé
- ▼ Thèmes spécialisés/ spécifiques
- ▶ Tirer des leçons des accidents
- ▶ Bâtiment
- ▶ Forêt
- ▶ Bois
- ▶ Amiante
- ▶ Ergonomie
- ▶ Les nouveaux
- Travailleurs temporaires dans les entreprises de production
- ▶ Stress
- Règles de base en matière de sécurité de travail
- ▶ L'homme et le risque
- "Savoir n'est pas suffisant pour changer de comportement"
- Les substances engendrant la dépendance au poste de travail
- ▶ Chariots élévateurs

Grippe pandémique (Influenza)

La coordination de toutes les mesures relatives à une grippe pandémique (grippe aviaire, grippe porcine p.ex.) est assurée par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) en collaboration avec l'Office vétérinaire fédéral (OVF). Vous pouvez obtenir des informations en appelant les hotlines de l'OFSP et de l'OVF.

Les sites des deux offices fédéraux fournissent également des réponses aux questions fréquemment posées:

- Office fédéral de la santé publique (OFSP) (www.bag.admin.ch/influenza)
 Hotline OFSP: 031-322 21 00
- Office vétérinaire fédéral (OVF) (www.bvet.admin.ch)
 Hotline OVF: 031-322 22 99

Conformément au mandat légal de prévention des maladies professionnelles, la Suva participe dans le cadre d'un groupe de travail dirigé par l'OFSP à la révision du "plan en cas de pandémie", qui prévoit toutes les mesures nécessaires en pareille éventualité.

Le plan suisse en cas de pandémie est régulièrement mis à jour. La version actuelle est publiée sur le <u>site de l'OFSP</u> (www.bag.admin.ch/pandemie).

La partie III du plan fournit aux entreprises des conseils et des recommandations d'ordre général pour un dispositif de préparation précoce à une éventuelle pandémie ainsi que des informations sur les mesures nécessaires à la protection des travailleurs.

En particulier en cas de contact direct et fréquent sans protection avec des animaux malades, les risques de transmission du virus à l'homme existent avant même une possible pandémie. Il est par conséquent extrêmement important d'éviter une infection chez les personnes soumises à un haut risque d'exposition.

C'est pourquoi des recommandations concrètes de protection ont également été publiées dans la partie III du plan suisse en cas de pandémie pour les groupes de travailleurs suivants:

- personnel des laboratoires de diagnostic microbiologique et des instituts de pathologie anatomique
- personnel des exploitations d'élevage de volailles et des services vétérinaires ainsi que le personnel en charge de la lutte contre les épizooties
- personnel de la santé publique
- personnes pouvant entrer en contact avec des volailles ou des produits de volailles provenant de l'étranger (personnel des douanes, des aéroports, des commerces de volailles)
- personnes pouvant entrer en contact avec des excréments de volailles ou d'oiseaux sauvages.

Hotlines OFSP OVF

 \neg

Suva

Lien + contenu

Plan en cas de pandémie

Remarques finales

- Mesures coordonnées par l'OFSP / l'OFV.
- La Suva responsabilités dans le cadre de la prévention MP.
- Des recommandations générales et des recommandations concrètes sont disponibles pour les groupes professionnels spécialement concernés.
- Suivi de l'évolution et adaptation des mesures!



Merci

de votre attention





La grippe aviaire ... et nos clients





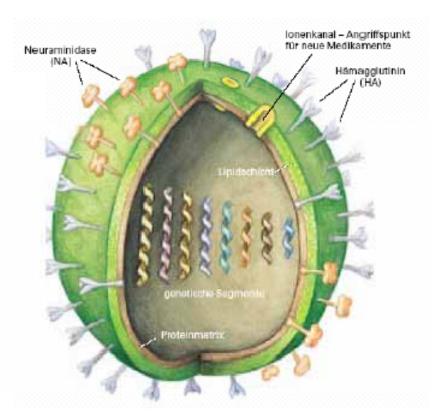
Réplication du virus: dans la cellule hôte







Virus Influenza A: drift antigénique



16 types d'hémagglutinine

Modification H

Infectiosité

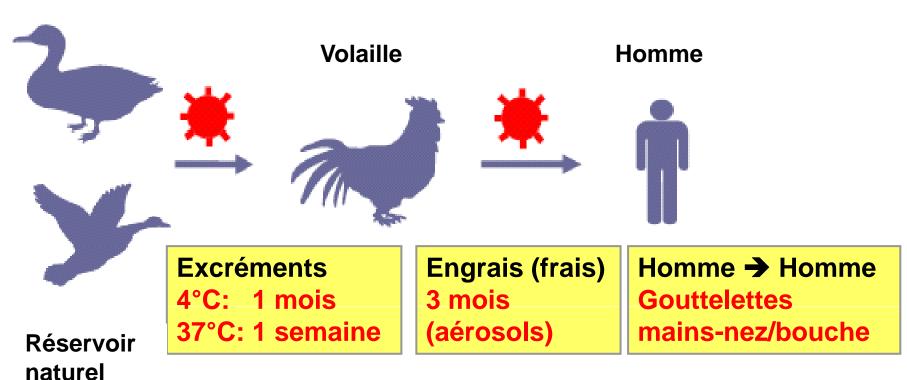
↑ ou

↓



Grippe aviaire Transmission

Oiseaux aquatiques





Grippes aviaires antérieures Exemples

- 1999, Italie, H7N1:
 - 13 millions de volailles abattues
- 2003, Pays-Bas, H7N7:
 - Aussi des travailleurs
 - 83 cas de conjonctivites
 - 5 symptômes généraux
 - 2 pathologies des voies respiratoires
 - 1 décès (vétérinaire)
 - → Epizootie / Zoonose



Grippe espagnole

- 1918/1919, monde entier, H1N1:
 - 3 vagues / 50 millions de morts
 - Mortalité 2,5%
 (particulièrement élevée chez les jeunes)
 - > Population affaiblie?
 - > Disparition de la mémoire immunologique?
 - > Rassemblements de masse?



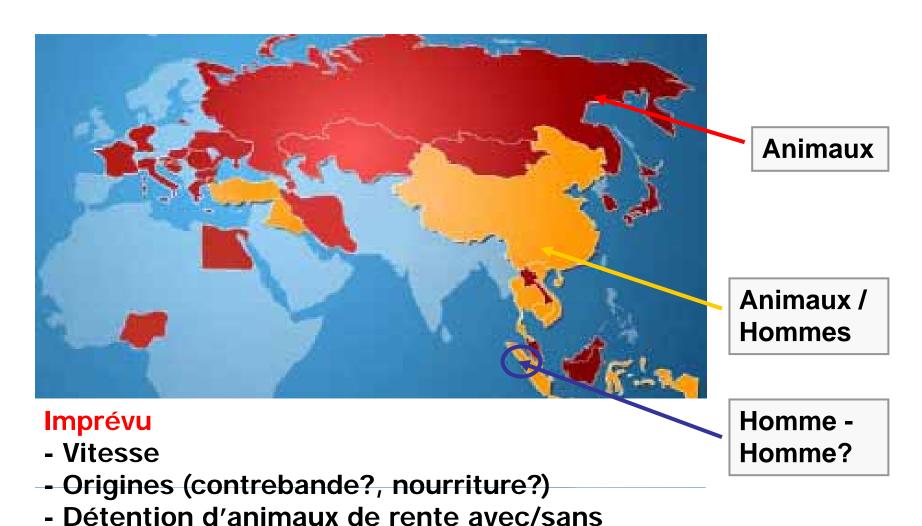


- Informations sur les virus Influenza
- Situation H5N1 actuelle
- Mesures de protection
 Recommandations aux entreprises
- Accès aux informations

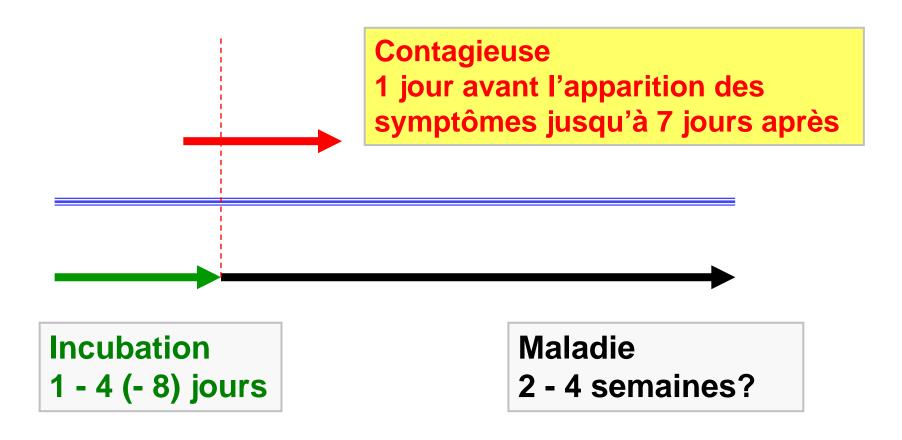


Propagation H5 N1 Avril 2006

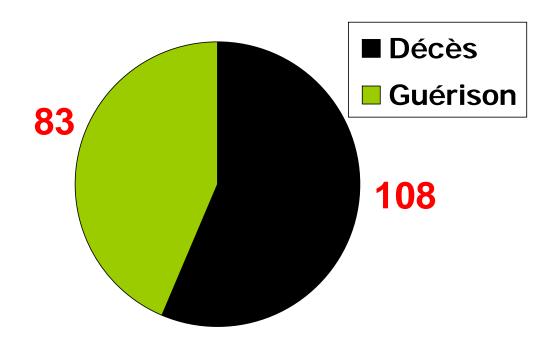
oiseaux sauvages



Evolution de la maladie



Grippe aviaire H5N1 chez l'homme (état avril 2006)



Létalité 56,5% (zoonose!)



Maladie professionnelle?

- Premières phases pandémiques (en particulier 3 et 4):
 - Elevage de volailles
 - Lutte contre l'épizootie (volailles)
 - Isolement de patients dans le secteur de la santé
 - Laboratoires diagnostiques
 - Infection au poste de travail Maladie professionnelle
- Pandémie (Phase 6)
 - Lieu de l'infection peu clair
 Pas de maladie professionnelle
 suva pro









- Informations sur les virus Influenza
- Situation H5N1 actuelle
- Mesures de protection
 Recommandations aux entreprises
- Accès aux informations



Mesures de protection: bases juridiques

- Code des obligations
- Loi sur les épidémies (1970/2005)
- Ordonnance sur la pandémie d'influenza (2005)
- LTr et OLT 3
- LAA et OPA
- OPTM
- Etc.



Plan suisse en cas de pandémie

Table des matières

- Etat des connaissances
- Bases médicales
- Hypothèses de travail
- Stratégie pour chaque phase (1 à 6)
- Mesures sanitaires générales
- Médicaments antiviraux
- Vaccins
- Mesures dans les aéroports
- Pandémie et entreprises



Office fédéral de la santé publique

Berne, le 31 mars 2006

Plan suisse en cas de pandémie



Pandémie et entreprises Objectifs

- Interrompre la chaîne infectieuse
 - Empêcher la contamination
 - de l'animal à l'homme
 - de l'homme à l'homme
- Maintenir le fonctionnement de l'infrastructure sociale et économique
 - Services publics / Sécurité
 - Secteur de la santé
- Minimisation du risque d'infection sur le lieu de travail
 - Prévention MP
 - Général



Teneur Chapitre «Pandémie et entreprises »

Mesures générales dans les phases 1 − 6



Mesures générales en cas de pandémie

- Secteurs de travail concernés:

 - Travail Bureau individuel
 - Bureau occupé par plusieurs personnes
 - Locaux climatisés
 - Secteurs de production
 - Contact avec
- Guichet
- la clientèle
- Vente
- Service extérieur
- Service public
- Séances / Rassemblements / Formations
- Etc.



Check-list dans la perspective d'une pandémie

- Auxiliaire pour l'établissement d'un plan d'action dans l'entreprise
- 30 problématiques / tâches concernant la planification dans les domaines suivants:



- Conséquences de la pandémie sur l'activité de l'entreprise
- Besoins en matériel et mesures de protection techniques
- Conséquences sur les employés et clients
- Information des employés
- Coordination avec les autorités sanitaires



Teneur Chapitre «Pandémie et entreprises»

- ◆ Mesures générales dans les phases 1 6
- Check-list pour les entreprises
 - Check-list CDC avec adaptations
- Mesures spéciales:
 - Manipulation à des fins diagnostiques d'échantillons
 - Elevage de volailles / Secteur vétérinaire / Lutte contre l'épizootie
 - Secteur de la santé ambulatoire / stationnaire
 - Contact avec des volailles / des produits avicoles
 - Contacts avec des excréments d'oiseaux sauvages infectés
 - Aéroports



Exemple: Diagnostic / Echantillons cliniques

- Recommandations générales
- Niveaux de sécurité des laboratoires



- Emballage / Etiquetage / Transport
- Renvoi: publications Suva (2869/25 2869/27)





Exemple: élevage de volailles / lutte contre l'épizootie

T echnique:

- Réduction de la formation de poussières
- Regroupement et élimination des animaux abattus à l'aide de machines
- Transport dans des conteneurs fermés

O rganisation:

- Limitation du nombre de personnes employées
- Surveillance de l'accès aux zones contaminées
- Information et formation
- Elimination / Désinfection de l'équipement de protection personnelle

P rotection personnelle:

- Vêtements / Couvre-chef / Bottes / Gants
- Cagoule de protection TH2P/TH3P ou masque FFP3 au minimum
- Lunettes de protection bien adaptées fermées sur le côté



Masques de protection respiratoire Exemples d'utilisation

TH3P/TH2P

 Assainissement de lieux d'élevage d'animaux de rente



- Contact avec des patients malades (par ex. soins stationnaires en isolement)

FFP2

- Contact direct accru avec la clientèle

- Masque «chirurgical»
 - Population









Exemple: élevage de volailles / lutte contre l'épizootie

T echnique:

- Réduction de la formation de poussières
- Regroupement et élimination des animaux abattus à l'aide de machines
- Transport dans des conteneurs fermés

O rganisation:

- Limitation du nombre de personnes employées
- Surveillance de l'accès aux zones contaminées
- Information et formation
- Elimination / Désinfection de l'équipement de protection personnelle

P rotection personnelle:

- Vêtements / Couvre-chef / Bottes / Gants
- Cagoule de protection TH2P/TH3P ou masque FFP3 au minimum
- Lunettes de protection bien adaptées fermées sur le côté

M édecine:

- Utilisation de médicaments antiviraux

Suv Comportement en cas de symptômes douteux



Mesures médicales

Médicaments antiviraux

- Inhibiteurs de la neuraminidase
 - Tamiflu / Relenza
- Prophylaxie avant l'exposition
 - Santé
 - Assainissement des élevages de volailles
- Prophylaxie après l'exposition
 - Exposition sans protection
 - Mesures de protection insuffisantes

Vaccination

- Clé pour combattre la pandémie
- Vraisemblablement indisponible au début de la pandémie









Teneur Chapitre «Pandémie et entreprises»

- ◆ Mesures générales dans les phases 1 6
- Check-list pour les entreprises
 - Check-list CDC avec adaptations
- Mesures spéciales:
 - Manipulation à des fins diagnostiques d'échantillons
 - Elevage de volailles / Secteur vétérinaire / Lutte contre l'épizootie
 - Secteur de la santé ambulatoire / stationnaire
 - Contact avec des volailles / des produits avicoles
 - Contacts avec des excréments d'oiseaux sauvages infectés
 - Aéroports
- Utilisation de masques de protection respiratoire
 suvapro

Sommaire

- Informations sur les virus Influenza
- Situation H5N actuelle
- Mesures de protection
 Recommandations aux entreprises
- Accès aux informations





Conformément au mandat légal de prévention des maladies professionnelles, la Suya participe dans le cadre d'un groupe de travail dirigé par l'OFSP à la révision du "plan en cas de pandémie", qui prévoit toutes les mesures nécessaires en pareille éventualité.

Une version préliminaire du plan suisse en cas de pandémie 2006 (www.bag.admin.ch) a été publiée le 31.3.2006 sur le site de l'OFSP. Le plan en cas de pandémie sera régulièrement mis à jour.

La partie III du plan fournit aux entreprises des conseils et des recommandations d'ordre général pour un dispositif de préparation précoce à une éventuelle pandémie ainsi que des informations sur les mesures nécessaires à la protection des travailleurs.

En particulier en cas de contact direct et fréquent sans protection avec des animaux malades, les risques de transmission du virus à l'homme existent avant même une possible pandémie. Il est par conséquent extrêmement important d'éviter une infection chez les personnes soumises à un haut risque d'exposition.

C'est pourquoi des recommandations concrètes de protection ont également été publiées dans la partie III du plan suisse en cas de pandémie pour les groupes de travailleurs suivants:

- personnel des laboratoires de diagnostic microbiologique et des instituts de pathologie anatomique
- personnel des exploitations d'élevage de volailles et des services vétérinaires ainsi que le personnel en charge de la lutte contre les épizooties
- personnel de la santé publique

Office vétérinaire fédéral (OVF) (www.bvet.admin.ch)

Hotline OVF: 031-322 22 99

- personnes pouvant entrer en contact avec des volailles ou des produits de volailles provenant de l'étranger (personnel des douanes, des aéroports, des commerces de volailles)
- personnes pouvant entrer en contact avec des excréments de volailles ou d'oiseaux sauvages.

OFSP OVF

Suva

Lien contenu

Plan en cas de pandémie

suvaPro

Promotion de la santé Thèmes spécialisés/ spécifiques Bâtiment Forêt Bois Amiante Ergonomie Les nouveaux Agissez avant qu'il ne soit trop tard!

- Stress Règles de base en matière de sécurité de travail
- Les substances engendrant la dépendance au poste de travail
- Chariots élévateurs
- Accumulateurs au plomb
- Monte-matériaux
- Ordonnance sur les grues
- Gare aux faux pas
- STOP portez futé
- Électrodes de soudage thoriées
- Travaux dans une. atmosphère appauvrie en oxygène
- Protection de la peau
- Bruit
- Grippe aviaire.

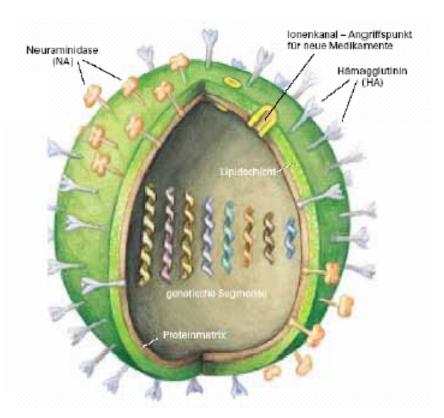
Virusvermehrung: In der Wirtszelle







Influenza-A-Virus: Antigenic Drift



Hämagglutinin 16 Typen

Aenderung H

Infektiosität

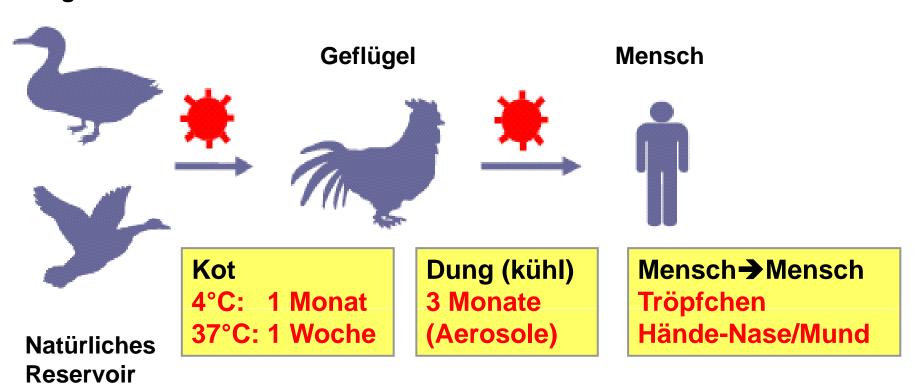
↑ oder

✓



Vogelgrippe Übertragung

Wasservögel





Frühere Vogelgrippen Beispiele

- 1999 Italien H7N1:
 - 13 Mio Geflügel gekeult
- 2003 Niederlande H7N7:
 - auch Arbeitnehmende
 - 83 Augenbindehautentzündung
 - 5 Allgemeinsymptome
 - 2 Atemwegserkrankung
 - 1 Todesfall (Tierarzt)
 - → Tierseuche / Zoonose



Spanische Grippe

- 1918/1919 Welt H1N1:
 - 3 Wellen / 50 Mio Tote
 - Sterblichkeit 2.5%
 (besonders hoch bei jüngeren Personen)



- > Geschwächte Population ?
- > Fehlendes immunologisches Gedächtnis ?
- > Massenansammlungen ?

Pandemie suvapro

Inhalt

- Informationen zu Influenza-Viren
- Aktuelle Situation H1N1
- Schutzmassnahmen
 Empfehlungen für Betriebe
- Zugang zu Informationen

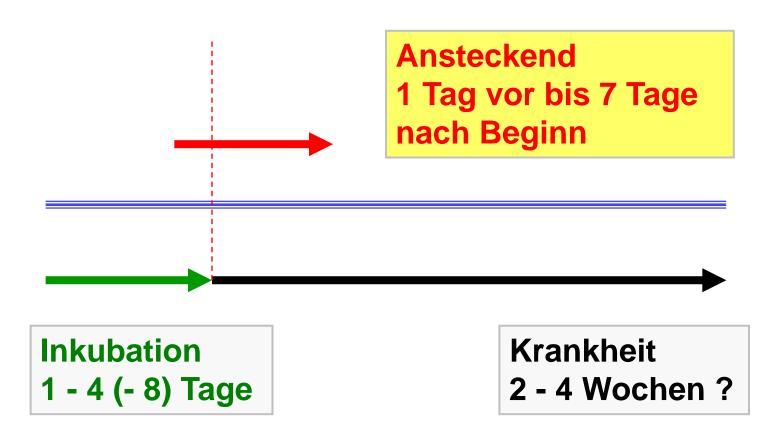


Ausbreitung H5 N1 April 2006

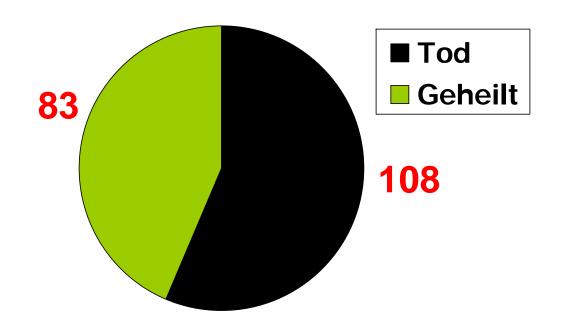


- Sprünge (Schmuggel?, Futter?)
- Nutztierhaltung mit/ohne Wildvögel

Verlauf Erkrankung



Vogelgrippe H5 N1 beim Menschen (Stand April 2006)



Sterblichkeit 56.5% (Zoonose!)



Berufskrankheit?

- Frühe Pandemiephasen (insbesondere 3 und 4):
 - Geflügelzüchter
 - Seuchenbekämpfung (Geflügel)
 - Isolation von Patienten im Gesundheitswesen
 - Diagnostiklabors
 - Bei Infektion am Arbeitsplatz Berufskrankheit
- Pandemie (Phase 6)
- Unklar, wo Infektion erfolgt keine Berufskrankheit suvapro









Inhalt

- ◆ Informationen zu Influenza-Viren
- Aktuelle Situation H5N1
- Schutzmassnahmen
 Empfehlungen für Betriebe
- Zugang zu Informationen



Schutzmassnahmen: Rechtliche Grundlagen

- Obligationenrecht
- Epidemiengesetz (1970/2005)
- Influenza-Pandemieverordnung (2005)
- ArG und ArGV 3
- UVG und VUV
- SAMV
- USW.



Pandemieplan Schweiz

Inhalte

- Stand des Wissens
- Medizinische Grundlagen
- Arbeitshypothesen und Annahmen
- Strategie für jede Phase (1 bis 6)
- Gesundheitsmassnahmen generell
- Antivirale Medikamente
- Impfungen
- Massnahmen an Flughäfen
- Betriebe und Pandemie



Bundesamt für Gesundheit

Bern, 31. März 2006

Pandemieplan Schweiz 2006



Betriebe und Pandemie Ziele

- Unterbrechen der Infektionskette
 - Verhinderung der Infektionsübertragung
 - von Tieren auf Menschen
 - von Menschen auf Menschen
- Aufrechterhalten der gesellschaftlichen und wirtschaftlichen Infrastruktur
 - Öffentliche Dienste/Sicherheit
 - Gesundheitswesen
- Minimierung des Ansteckungsrisikos am Arbeitsplatz
 - BK-Verhütung
 - Allgemein



Inhalt Kapitel "Betriebe und Pandemie"

◆ Allgemeine Massnahmen in Phasen 1 – 6



Allgemeine Massnahmen bei Pandemie

- Betroffene Arbeits-Bereiche:
 - Arbeiten in Einzelbüro
 - in Grossraumbüro
 - in Räumen mit Klimaanlage
 - in Produktionsbereichen
 - Kundenkontakt am Schalter
 - beim Verkauf
 - im Aussendienst
 - im öffentlichen Dienst
 - Sitzungen/Versammlungen/Ausbildungen
 - USW.



Checkliste für "Pandemievorbereitung"

- Hilfsmittel zum Erstellen eines betrieblichen Massnahmen-Plans
- 30 Fragestellungen / Aufgaben betreffend Planung zu:



- Auswirkungen Pandemie auf Tätigkeiten Betrieb
- Materialbeschaffung und technische Schutzmassnahmen
- Konsequenzen für Arbeitnehmende / Kunden
- Information / Unterweisung Arbeitnehmende
- Koordination mit Gesundheitsbehörden



Inhalt Kapitel "Betriebe und Pandemie"

- ◆ Allgemeine Massnahmen in Phasen 1 6
- Checkliste für Betriebe
 - CDC-Checkliste mit Anpassungen
- Spezifische Massnahmen:
 - Umgang mit Proben für Diagnostik
 - Geflügelzucht/Veterinärwesen / Tierseuchenbekämpfung
 - Gesundheitswesen ambulant/stationär
 - Kontakt zu Geflügel/-produkten
 - Kontakt zu Ausscheidungen von infizierten Wildvögeln
 - Flughäfen



Beispiel: Diagnostik / klinische Proben

- Generelle Empfehlungen
- Labor-Sicherheitsstufen



- Verpackung / Kennzeichnung / Transport
- Verweis auf: Suva-Publikationen (2869/25 2869/27)





Beispiel: Geflügelzucht / Tierseuchenbekämpfung

T echnisch:

- Staubentwicklung reduzieren
- Sammeln und Entsorgen mechanisiert
- Transport in dicht schliessenden Behältnissen

O rganisatorisch:

- Zahl der Arbeitnehmenden minimieren
- Zutrittsregelung
- Information und Schulung
- Entsorgung / Desinfektion Schutzkleidung

P ersönlich:

- Kleidung / Kopfbedeckung / Stiefel / Handschuhe
- Atemschutzhaube TH2P/TH3P oder minimal FFP3
- Eng anliegende Schutzbrille mit Seitenschutz



Atemschutzmasken Beispiele für den Einsatz

TH3P/TH2P

- Sanierung Nutztierställe



- Kontakt mit erkrankten Patienten,
 (Bsp. stationäre Pflege in Isolierung)
- FFP2
 - Vermehrter direkter Kundenkontakt
- "Chirurgische" Maske
 - Bevölkerung









Beispiel: Geflügelzucht / Tierseuchenbekämpfung

T echnisch:

- Staubentwicklung reduzieren
- Sammeln und Entsorgen mechanisiert
- Transport in dicht schliessenden Behältnissen

O rganisatorisch:

- Zahl der Arbeitnehmenden minimieren
- Zutrittsregelung
- Information und Schulung
- Entsorgung / Desinfektion Schutzkleidung

P ersönlich:

- Kleidung / Kopfbedeckung / Stiefel / Handschuhe
- Atemschutzhaube TH2P/TH3P oder minimal FFP3
- Eng anliegende Schutzbrille mit Seitenschutz

M edizinisch:

- Einsatz antiviraler Medikamente
- Verhalten bei Verdachts-Symptomen





Medizinische Massnahmen

Antivirale Medikamente

- Neuraminidase-Hemmer
 - Tamiflu / Relenza
- Prophylaxe vor Expositipon
 - Gesundheitswesen
 - Geflügelzucht-Sanierung
- Prophylaxe nach Exposition
 - Ungeschützte Exposition
 - Ungenügende Schutzmassnahmen

Impfung

- Schlüssel zur Bekämpfung der Pandemie
- Steht bei Beginn der Pandemie wahrscheinlich nicht zur Verfügung









Inhalt Kapitel "Betriebe und Pandemie"

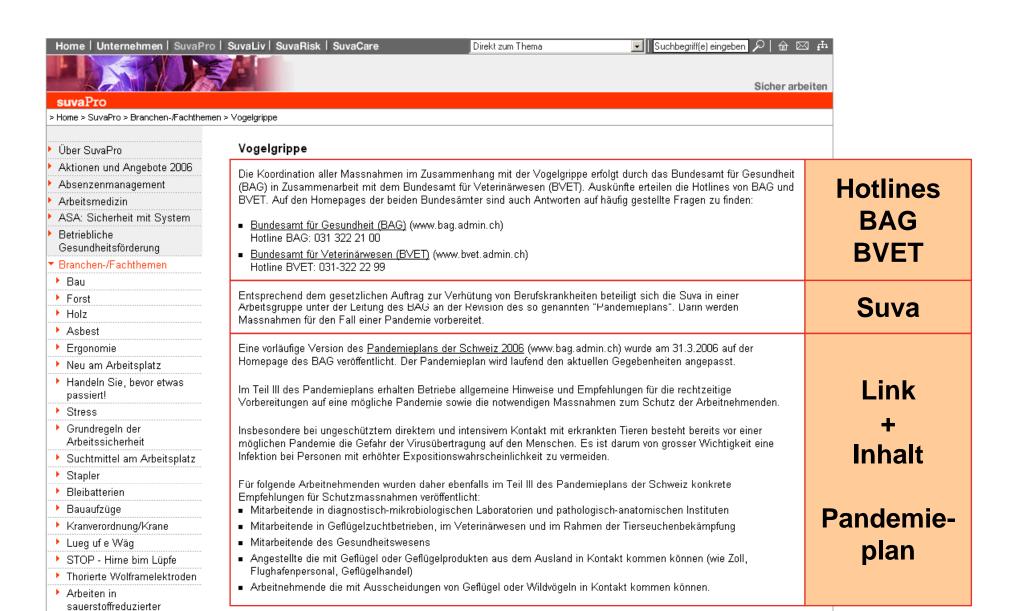
- ◆ Allgemeine Massnahmen in Phasen 1 6
- Checkliste für Betriebe
 - CDC-Checkliste mit Anpassungen
- Spezifische Massnahmen:
 - Umgang mit Proben für Diagnostik
 - Geflügelzucht/Veterinärwesen / Tierseuchenbekämpfung
 - Gesundheitswesen ambulant/stationär
 - Kontakt zu Geflügel/-produkten
 - Kontakt zu Ausscheidungen von infizierten Wildvögeln
 - Flughäfen
- Gebrauch von Atemschutzmasken



Inhalt

- ◆ Informationen zu Influenza-Viren
- Aktuelle Situation H5N1
- Schutzmassnahmen
 Empfehlungen für Betriebe
- Zugang zu Informationen





Atmosphäre

Hautschutz

Lärm

Vogelgrippe
Forum SuvaPro

Informationsmittel/ Publikationen



Notre entreprise | SuvaPro | SuvaLiv | SuvaRisk | SuvaCare

Droit au but



- Campagnes et offres 2009
- Gestion des absences
- ▶ Médecine du travail.
- Méthode MSST: la sécurité systémique
- ▶ Promotion de la santé
- ▼ Thèmes spécialisés/ spécifiques
- > Tirer des leçons des accidents
- ▶ Bâtiment
- ▶ Forêt
- ▶ Bois
- ▶ Amiante
- ▶ Ergonomie
- ▶ Les nouveaux
- Travailleurs temporaires dans les entreprises de production
- ▶ Stress
- Règles de base en matière de sécurité de travail
- ▶ L'homme et le risque
- "Savoir n'est pas suffisant pour changer de comportement"
- Les substances engendrant la dépendance au poste de travail
- ▶ Chariots élévateurs

Grippe pandémique (Influenza)

La coordination de toutes les mesures relatives à une grippe pandémique (grippe aviaire, grippe porcine p.ex.) est assurée par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) en collaboration avec l'Office vétérinaire fédéral (OVF). Vous pouvez obtenir des informations en appelant les hotlines de l'OFSP et de l'OVF.

Les sites des deux offices fédéraux fournissent également des réponses aux questions fréquemment posées:

- Office fédéral de la santé publique (OFSP) (www.bag.admin.ch/influenza)
 Hotline OFSP: 031-322 21 00
- Office vétérinaire fédéral (OVF) (www.bvet.admin.ch)
 Hotline OVF: 031-322 22 99

Conformément au mandat légal de prévention des maladies professionnelles, la Suva participe dans le cadre d'un groupe de travail dirigé par l'OFSP à la révision du "plan en cas de pandémie", qui prévoit toutes les mesures nécessaires en pareille éventualité.

Le plan suisse en cas de pandémie est régulièrement mis à jour. La version actuelle est publiée sur le <u>site de l'OFSP</u> (www.bag.admin.ch/pandemie).

La partie III du plan fournit aux entreprises des conseils et des recommandations d'ordre général pour un dispositif de préparation précoce à une éventuelle pandémie ainsi que des informations sur les mesures nécessaires à la protection des travailleurs.

En particulier en cas de contact direct et fréquent sans protection avec des animaux malades, les risques de transmission du virus à l'homme existent avant même une possible pandémie. Il est par conséquent extrêmement important d'éviter une infection chez les personnes soumises à un haut risque d'exposition.

C'est pourquoi des recommandations concrètes de protection ont également été publiées dans la partie III du plan suisse en cas de pandémie pour les groupes de travailleurs suivants:

- personnel des laboratoires de diagnostic microbiologique et des instituts de pathologie anatomique
- personnel des exploitations d'élevage de volailles et des services vétérinaires ainsi que le personnel en charge de la lutte contre les épizooties
- personnel de la santé publique
- personnes pouvant entrer en contact avec des volailles ou des produits de volailles provenant de l'étranger (personnel des douanes, des aéroports, des commerces de volailles)
- personnes pouvant entrer en contact avec des excréments de volailles ou d'oiseaux sauvages.

Hotlines OFSP OVF

 \neg

Suva

Lien + contenu

Plan en cas de pandémie